



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 29571

Texte de la question

M. Daniel Goldberg interroge Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur le financement de l'assurance maladie. Alors que la branche maladie de la sécurité sociale connaît un déficit important, il a été annoncé l'instauration en 2009 d'un prélèvement sur les sommes distribuées aux salariés dans le cadre de l'intéressement et de la participation. Il s'étonne que des avantages comme les indemnités de départ, dédommagement pour clause de non-concurrence et les "retraites chapeau", qui peuvent atteindre des sommes considérables pour les hauts dirigeants de grandes entreprises multinationales, ne soient pas concernées. Aussi, il lui demande de mettre un place un dispositif afin que ces sommes puissent aussi contribuer au financement de l'assurance maladie.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Goldberg](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29571

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 août 2008, page 6891

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)